

À la recherche d'une norme de prononciation: le modèle des présentateurs de télévision

ELISSA PUSTKA, MARC CHALIER et LUISE JANSEN

Universität Wien

(Received January 2016; revised July 2016)

RÉSUMÉ

La ‘meilleure’ prononciation française se trouve, selon les représentations des locuteurs, chez les présentateurs de télévision. Pour la liaison, cette étude montre, sur la base de plus de 8 heures de parole et 30 locuteurs, que ces locuteurs-modèles constituent un groupe homogène présentant un comportement hétérogène en fonction du médium et de la situation (lecture, présentation de nouvelles, parole spontanée). Les résultats suggèrent entre autres que la liaison entre adjectif et substantif au singulier ainsi qu’après préposition monosyllabique devrait toujours être enseignée comme obligatoire, et ce, même si les corpus de locuteurs ‘ordinaires’ présentent des exceptions.

I. INTRODUCTION

Les œuvres classiques en matière de liaison sont des ouvrages didactiques: Grammont (1914: 1) s’adresse ‘aux étrangers et aux provinciaux’, Fouché (1959: i) ‘aux étudiants et aux professeurs étrangers’, Delattre (1951) plus particulièrement aux ‘étudiants anglo-américains’. À partir des années 1960, leurs listes de mots et constructions individuelles se trouvent remplacées par des formalisations abstraites (Schane 1967, Selkirk 1974) ne pouvant guère rendre compte de la complexité des usages (cf. Durand 2014). Une nouvelle approche est celle de la linguistique de corpus, qui pour sa part donne l’impression que (quasiment) tout est possible (cf. les résultats empiriques d’Ågren 1973, Malécot 1975, Encrevé 1988, De Jong 1994, Smith 1996, Durand et Lyche 2008). La plupart des manuels continuent ainsi à se baser essentiellement sur les classiques didactiques en matière de liaison (cf. Lauret 2007, Léon 2011).¹ Face à cette disparité de la recherche, la question reste d’actualité: Quel(s) modèle(s) enseigner ?

Pour y répondre, nous proposons de joindre les perspectives normative et empirique, en étudiant un corpus de locuteurs-modèles. Nous partons donc des représentations de la norme chez les locuteurs, selon lesquelles la ‘prononciation modèle’ se trouve chez les présentateurs de télévision (cf. Pöll 2005,

¹ Pustka 2016, en revanche, prend en compte les résultats du programme *Phonologie du Français Contemporain*.

Cajolel-Laganière et Martel 1995, Bouchard et Maurais 2001). Nous étudierons toutefois ce groupe exemplaire homogène dans son hétérogénéité régionale, situationnelle et médiatique, ce qui nous permettra de proposer une norme plurielle. La récolte et l'analyse des données suivent le protocole du programme *Phonologie du Français Contemporain* PFC (cf. Durand, Laks et Lyche 2002 et 2009 ; <http://www.projet-pfc.net/>), de sorte que nous pourrons comparer les locuteurs-modèles aux locuteurs non-professionnels du corpus PFC.

Dans un premier chapitre sur l'état de l'art (2), nous aborderons la discussion autour de la norme de prononciation du français (2.1) et plus particulièrement celle de la liaison (2.2). Nous présenterons par la suite les résultats des études de corpus existantes touchant aux locuteurs-modèles (2.3) et à la lecture (2.4). Dans le chapitre 3, nous esquisserons la méthode d'analyse employée, le corpus (3.1) et le codage (3.2). Le chapitre 4 sera, pour finir, consacré aux résultats, avec un accent particulier mis sur les contextes morphosyntaxiques à discussion: adjectif + substantif au singulier (4.1), substantif + adjectif au pluriel (4.2), les infinitifs en *-er* et la forme *est* (4.3), les adverbes (en particulier *pas* ; 4.4) et les prépositions (4.5).

2. ÉTAT DE L'ART

2.1 *La question de la norme de prononciation*

Contrairement à la grammaire, le locuteur moyen du français ne saurait nommer de règles de prononciation (cf. Tuaillel 1977: 10), raison pour laquelle Morin (2000) et Laks (2002) parlent d'un *français de référence* que l'on trouve essentiellement dans les manuels d'apprentissage (cf. Lyche, 2010). Ceux-ci peuvent être classés en deux catégories: les uns présentent une *norme de l'oral* (pour la parole spontanée), les autres une *norme d'oralisation de l'écrit*² (pour la lecture). On y observe cependant une 'démocratisation' au cours des siècles, de l'usage de la cour aux présentateurs médiatiques en tant que locuteurs-modèles dans les représentations des non-linguistes, étudiées de manière empirique (cf. Léon 1964, Cox 1998), en passant par la 'conversation « soignée » chez les Parisiens cultivés' (Fouché 1959: II).

Pour la didactique, il se pose bien évidemment la question de savoir si le modèle des présentateurs médiatiques peut être valable pour d'autres locuteurs (non-professionnels) dans d'autres situations (parole spontanée) et, par conséquent, s'il existe un concept de *norme de prononciation unique* dans la conscience des locuteurs francophones ou s'il s'agit d'une pluralité de normes dépendantes du contexte extralinguistique. Ce problème peut être résolu en distinguant entre les *normes descriptives des productions* et les *norme(s) prescriptive(s) des représentations*. Dans la production, les normes d'usage sont sans aucun doute diverses; dans les représentations, en revanche, les locuteurs semblent avoir une conscience assez

² Le concept de *norme d'oralisation* est très répandu en linguistique de l'allemand, l'allemand régional, contrairement aux dialectes, étant basé sur l'allemand standard écrit (cf. p. ex. Schmidt 2005).

homogène de ce qui est globalement considéré comme 'correct' en termes de prononciation.

2.2 La liaison dans une perspective normative et didactique

Dans une perspective normative, la liaison prend une place particulière parmi les phénomènes de prononciation, car elle est basée en grande partie sur la forme graphique (cf. Laks 2005). La question de la norme de la liaison se rapproche donc de la question de la norme grammaticale et orthographique de l'écrit (cf. 2.1). Or, il n'existe jusqu'à présent aucune étude sur les représentations normatives des locuteurs au sujet de la liaison. Les approches souvent considérées comme 'normatives', comme celles de Fouché (1959) (cf. Durand et Lyche 2008), sont plutôt à considérer comme 'didactiques'. Delattre (1956: 51) fait clairement la différence entre ses observations de l'usage et ses conseils pour l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Au niveau didactique, on peut distinguer les approches intuitives de Fouché (1959) et Delattre (1947 et 1956) ainsi que les approches empiriques de Malécot (1975) et Pustka (2016). Différents contextes traditionnellement considérés comme obligatoires ne le sont plus dans les approches récentes: il s'agit de la liaison après les adjectifs, les prépositions et les adverbes monosyllabiques. Par ailleurs, il faudrait savoir comment traiter les liaisons variables dans des contextes fréquents tels que les substantifs au pluriel et les formes du verbe *être*. Quant à l'enseignement, deux questions restent ouvertes: comment traiter les exceptions empiriques aux liaisons obligatoires ? Et quels conseils donner aux apprenants par rapport aux liaisons facultatives ?

2.3 La liaison dans la parole publique des professionnels

Actuellement, il n'existe qu'un petit nombre d'études sur la liaison chez les 'professionnels de la parole publique' (Encrevé 1988: 55): Ågren (1973) sur les discussions radiophoniques entre politiciens, journalistes et auteurs, Smith (1996) sur les interviews radiophoniques, Encrevé (1988) et Laks (2009, 2014) sur les discours publics d'hommes politiques ainsi que Pustka (2015) sur les livres audio pour enfants lus par des comédiens.

Concernant les contextes sujets à discussion (cf. 2.2), ces études nous proposent les résultats reproduits dans le [tableau 1](#). Étant donné que ces études visent en priorité d'autres phénomènes, le tableau reste lacunaire. Les chiffres confirment néanmoins la nature obligatoire des liaisons après adjectif pré-nominal et préposition monosyllabique, alors qu'elles la remettent en question dans le cas des adverbes monosyllabiques (cf. déjà Encrevé 1988: 48). Quant aux liaisons facultatives, ces études suggèrent de considérer la liaison après *est* comme quasiment obligatoire, contrairement à la liaison entre un substantif au pluriel et un adjectif.

Les études sur corpus de parole spontanée (Malécot 1975, De Jong 1994 et Mallet 2008 ; cf. [tableau 2](#)) suggèrent la même classification pour les adjectifs pré-nominaux ainsi que les prépositions et adverbes monosyllabiques. La forme verbale *est*, en

Tableau 1. *Taux de réalisation de la liaison des contextes à discussion dans la parole publique des professionnels*

	Parole publique de professionnels de la parole			
	Discussions radiophoniques Ågren (1973)	Discours politiques		Livres audio pour enfants Pustka (2015)
		Encrevé (1988)	Laks (2014)	
Adjectif pré-nominal	—	—	—	97%
Préposition monosyllabique	—	100% (<i>dans, sans</i>)	97%	98%
Adverbe monosyllabique	<i>pas</i> : 23%	<i>très</i> : 100%, <i>pas</i> : entre 17 et 91%	35%	70%
Substantif pluriel + adjectif	26% (adjectifs + participes passés)	—	—	(55%) ³
<i>est</i>	97%	—	—	86%

Tableau 2. *Taux de réalisation de la liaison des contextes à discussion dans la parole privée des locuteurs non-professionnels*

	Malécot (1975)	De Jong (1994)	Mallet (2008)
Adjectif prénominal	93%	94%	—
Préposition monosyllabique	99%	91%	92%
Adverbe monosyllabique	63%	92%	36%
Substantif pluriel + adjectif	3%	—	—
<i>est</i>	<i>être</i> (auxiliaire): 70%	69%	44%

revanche, semble être beaucoup moins fréquente et par conséquent réellement facultative. Pour les substantifs au pluriel, les données ne sont pas suffisantes.

Notre corpus de locuteurs-modèles nous permettra de mieux juger quelles liaisons devraient être enseignées comme obligatoires ou facultatives, fréquentes, rares ou usuelles, et ce, dans toutes les situations ou seulement en lecture.

2.4 La liaison en lecture

Concernant la liaison en lecture, il n'existe que trois corpus de comparaison: le corpus PFC (*cf.* Durand et Lyche 2008, Mallet 2008), la lecture d'un texte fabriqué sur la base d'articles du *Monde* dans Fougeron et al. (2001) ainsi que le corpus des livres audio pour enfants de Pustka (2015).

Le corpus PFC contient actuellement plus de 21 heures de lecture pour 300 locuteurs, mais se restreint à un texte de 399 mots (comptage Word) avec 33 contextes de liaison. Construit par des phonologues, il s'agit d'un texte visant à

³ Ce chiffre ne provient pas de l'article publié (Pustka 2015), mais directement du corpus.

tester des contextes de liaison bien précis chez des locuteurs de toute origine, âge, sexe et profession. Comme Mallet (2008) ne fait pas de distinction entre la liaison en lecture et en parole spontanée dans sa présentation des données PFC, nous ne pouvons malheureusement pas reproduire ici de données vérifiées pour tous les contextes discutés. Nous ne citerons que Durand et Lyche (2008), qui mentionnent que les deux occurrences de *grand* du texte PFC liaisonnent à 96% (192/200).

L'étude de Fougeron et al. (2001) repose sur un texte de 1,860 mots avec 243 contextes de liaison lus par dix locuteurs. L'analyse montre une différence significative entre lecture et conversation spontanée ainsi qu'entre les classes de mots. Globalement (sans distinction du contexte droit, de la longueur du mot ni de l'unité lexicale), les adjectifs liaisonnent à 23%, les adverbes à 35%, les substantifs à 3%, les prépositions à 99% et les verbes à 31%.

Le corpus de livres audio pour enfants (cf. Pustka 2015), pour sa part, est le premier vaste corpus de lecture. Composé de 32 livres audio lus par des comédiens, il contient un total de 17 heures et 35 minutes, avec 122,363 mots et 7,348 contextes de liaison codés (pour les résultats cf. tableau 2). Il s'agit du principal point de comparaison pour notre étude.

3. MÉTHODE

3.1 Corpus

Notre corpus⁴ présente une durée totale de 8 heures de parole pour 5,638 contextes de liaisons potentielles codés. Il s'agit d'enregistrements de 30 présentateurs et/ou journalistes de télévision provenant à proportions égales de la France (France 2, France 3, TV5), de la Suisse romande (Radio Télévision Suisse) et du Québec (Radio-Canada).⁵ Leur formation en prononciation se limite à la pose de voix et ne traite pas explicitement la liaison. Ils présument cependant une accommodation linguistique interne aux médias audiovisuels, qu'ils désignent par le terme de 'mimétisme'.⁶

Notons, par ailleurs, qu'il n'existe pas de différence réelle entre les présentateurs de journaux télévisés, les journalistes et les reporters, tout employé travaillant dans les médias audiovisuels étant formé et travaillant dans ces trois domaines et écrivant lui-même ce qu'il présentera à l'antenne (cf. entretiens guidés⁷). Il est ainsi plus

⁴ Le corpus utilisé dans cet article est tiré du corpus de thèse de Marc Chalier, un corpus de 60 locuteurs provenant des médias télévisés et radiophoniques du Québec, de la Suisse romande et de Paris.

⁵ En raison du manque de données télévisées comparables, nous avons dû remplacer un locuteur de la télévision suisse romande par un locuteur de la radio suisse romande.

⁶ P. ex. 'M.6. a impulsé [...] aussi une tonalité très particulière, et ensuite, ça se reporte sur les autres chaînes, et, et, tout le monde fait un peu la même chose. C'est le phénomène euh d'identification, c'est le mimétisme aussi [...].'

⁷ P. ex. 'C'est-à-dire que, et euh, le journal, les journalistes que vous verrez à l'antenne sont euh ne sont jamais de s/, speakers, sont des journalistes au sens où les textes qu'ils prononcent ont été écrits par eux.'

adéquat de les qualifier non pas de *présentateurs* au sens strict du terme, mais bien de *journalistes* au sens large du terme.

Pour chacun de ces locuteurs, trois situations de communication ont été analysées: un entretien guidé d'une durée de 10 minutes, le texte du programme PFC (version longue développée initialement pour les enquêtes PFC suisses et belges, cf. Andreassen/Maître/Racine 2010, Andreassen/Racine 2012) d'une durée moyenne de 3 minutes ainsi que 3 minutes de journaux ou voix off.

Cette dernière situation de communication peut être considérée comme de l'écrit oralisé. Il s'agit donc – en reprenant le modèle de Koch/Oesterreicher 2011 – de l'*écrit médial* (graphie) et de l'*écrit conceptionnel* (distance communicative), conçu pour l'oralisation et effectivement transposé dans le médium phonique. On devrait donc s'attendre à une influence de la graphie sur la prononciation des journalistes, étant donné qu'il s'agit bien de lectures, les journaux télévisés étant toujours lus à partir d'un prompteur et les voix off à partir d'un texte (pour l'influence de la graphie sur la phonie en général cf. Buben 1935).

3.2 Protocole d'analyse

L'exploitation des données s'est faite sur le modèle du programme PFC, dans un premier temps à l'aide du programme Praat (cf. Boersma/Weenink 2016) sur la base d'un système de codages auditifs (cf. Durand, Laks et Lyche 2002 et 2009) réalisés par deux codeurs se corrigeant mutuellement. Par la suite, les données ont été extraites et analysées respectivement à l'aide de l'outil Dolmen (cf. Eychenne/Paternostro 2016) et d'Excel. Pour le test de signification, travaillant principalement sur des proportions, nous avons opté pour la méthode du Chi carré de Pearson. Cependant, nous tenons à souligner qu'en raison du nombre relativement faible de données, les tests ont été effectués sur la base de données agrégées, ce qui peut être problématique, notamment dans l'interprétation des données liées au texte lu (dans lequel 30 occurrences de liaison correspondent à un seul contexte).

4. RÉSULTATS

Nous allons analyser les données en fonction des contextes morphosyntaxiques en mettant l'accent sur les points présentés dans le chapitre 2. Nous aborderons, d'une part, les contextes intuitivement considérés comme 'obligatoires', mais variables dans les corpus (liaison entre adjectif et substantif au singulier ainsi qu'après l'adverbe *pas* et les prépositions monosyllabiques; cf. 4.1, 4.4 et 4.5) et, d'autre part, les contextes variables les plus fréquents (liaison entre substantif et adjectif au pluriel ainsi qu'après les formes conjuguées du verbe *être*; cf. 4.2 et 4.3).

Nous analyserons également la variation externe au sein même de chacun de ces contextes internes. Le facteur crucial y est la différence entre oral et oralisation de l'écrit (cf. 3.1), les différences sociodémographiques et régionales n'étant pas significatives. Finalement, la liaison sans enchaînement, qu'on aurait pu prévoir

relativement fréquente suite à l'étude d'Encrevé (1988: 61) sur la parole publique de politiciens (11% des liaisons variables), se trouve être inexistante dans l'intégralité du corpus.

4.1 Adjectif + substantif au singulier

Alors que la liaison entre un adjectif et un substantif au singulier (p. ex. *un grand* [t] *arbre*) est classée comme obligatoire par Delattre (1947) et Fouché (1959) (mentionnant cependant quelques exceptions ; cf. 2.2), les études empiriques témoignent d'un comportement varié (cf. 2.3) et d'un évitement de la structure 'adjectif + substantif singulier' en parole spontanée. Dans le cas des adjectifs polysyllabiques comme *premier*, la plus grande autonomie accentuelle s'ajoute à cela (cf. Morin 1992, Durand et Lyche 2008).

Dans les textes écrits, en revanche, les adjectifs au singulier apparaissent fréquemment devant les substantifs. Ainsi le corpus de livres audio de Pustka (2015) présente-t-il 64 contextes potentiels pour un taux de réalisation de 97% (62/64). Les non-réalisations concernent *un court // instant* et *ton malheureux // enfant*⁸ : dans le premier cas, l'adjectif – déjà mentionné par Fouché (1959) comme exception – possède la coda fixe /r/ avant la consonne de liaison /t/, dans le deuxième cas, il s'agit d'un adjectif polysyllabique. Dans le texte PFC, avec ses deux contextes *grand* ([t]) *émoi* et *grand* ([t]) *honneur*, on ne trouve que 6 non-réalisations et 2 consonnes de liaison [d] (au lieu de [t]) dans un total de 100 lectures (cf. Durand et Lyche 2008: 44).

Dans notre corpus, le taux de réalisation s'élève à 100% dans la lecture du texte PFC ainsi que dans les présentations de nouvelles. En entretien guidé, on note 90% de réalisations (19/21), les 2 exceptions étant *fort // accent* et *léger // accent belge*. Dans le premier cas, il s'agit d'une des exceptions mentionnées par Fouché (1959), dans le deuxième cas d'un adjectif polysyllabique.

Nos résultats montrent donc que les simplifications didactiques aux classes de mots peuvent poser problème, actualisant à nouveau la question de la nécessité ou non d'un traitement mot à mot (cf. Morin et Kaye 1982). De plus, les réalisations catégoriques de *grand* [t] en contexte de liaison par nos locuteurs-modèles suggèrent que les déviances observées dans le corpus PFC devraient être considérées comme des 'erreurs' – d'ailleurs beaucoup plus fréquentes chez les apprenants (cf. Pustka 2015b) que chez les natifs.

4.2 Substantif + adjectif au pluriel

Les liaisons dites facultatives entre un substantif et un adjectif au pluriel (p. ex. *des hommes* ([z]) *illustres*) semblent être restreintes au style soutenu (cf. Fouché 1959). Dans le corpus de conversations de Malécot (1975), le taux de liaison dans

⁸ Ces exemples ne proviennent pas de l'article publié (Pustka 2015), mais directement du corpus.

Tableau 3. Taux de réalisation des liaisons entre substantif et adjectif au pluriel

Étude	Pustka (2015)	Corpus de présentateurs de télévision		
		Présentation de nouvelles	Texte PFC	Entretiens guidés
Situation	Lecture			
Taux de réalisation	55%	25%	37%	7%
N	18/33	10/35	34/90	2/29

ce contexte n'atteint que 3% (sans distinction du contexte droit), et même dans le corpus de livres audio de Pustka (2015), il ne s'élève qu'à 13% (62/463) tous contextes confondus (cf. 2.3). Cependant, une analyse plus approfondie du contexte devant adjectif révèle un taux de 55% (18/33 ; cf. 2.3).

Dans notre corpus, le taux de réalisation de la liaison après les substantifs au pluriel n'atteint que 25% dans le texte (45/180), 9% (16/180) dans les présentations de télévision (dont 4 occurrences de *fruits* [z] et *légumes*) et 1% (2/239) dans les entretiens guidés. Dans le contexte devant adjectif, il est en revanche beaucoup plus élevé: 37% (34/90) dans la lecture du texte PFC (50% dans *visites* ([z]) *officielles*, 45% dans *circuits* ([z]) *habituels* et 23% dans *pâtes* ([z]) *italiennes*), 25% (10/35) dans les présentations de nouvelles et 7% (2/29) dans les entretiens guidés, la différence entre entretiens et lectures du texte étant significative ($\chi^2 = 6.114$, $p < 0.05$). Il faut souligner ici que nous avons exclu de ces chiffres globaux les composés *Jeux* [z] *Olympiques* (texte PFC) et *États*-[z]*Unis*, mentionnés explicitement par Delattre (1947: 43), qui liaisonnent tous les deux à 100% ; on y trouve aussi d'autres combinaisons de mots que l'on pourrait considérer comme constructions (plus ou moins) figées, en l'occurrence *Nations* [z] *Unies*, *affaires* [z] *étrangères* et *langues* [z] *étrangères* (pour la question du continuum du figement cf. Bybee 2005: 27). Une mise à jour systématique des listes classiques de constructions figées sur une base de données statistiquement significative serait un *désiderata*.

Ces résultats montrent une différence importante entre l'oral et l'oralisation de l'écrit (cf. tableau 3). La présentation de nouvelles, lue au prompteur, mais mettant en scène une conversation (comme au théâtre, dans les films ou dans les dialogues en lecture ; pour ces derniers cf. Pustka 2015), semble être un cas intermédiaire. Il ne s'agit donc pas que d'une question de médium, mais aussi de style.

4.3 Verbes

Le comportement de la liaison après les verbes est très hétérogène. Il dépend notamment de la morphologie (infinitifs, participes, différentes formes conjuguées) ainsi que de la syntaxe et sémantique (verbes pleins *vs* auxiliaires). C'est la raison pour laquelle nous allons nous limiter à deux contextes: *est*, la forme de la troisième personne du singulier présent actif du verbe *être*, contexte le plus fréquent, ainsi que les infinitifs en *-er*, souvent intuitivement considérés comme liaisonnants dans les présentations de nouvelles (cf. Pustka 2016: 170).

Tableau 4. Taux de réalisation des liaisons après infinitif en -er

Étude	Corpus de présentateurs de télévision		
	Présentation de nouvelles	Texte PFC	Entretiens guidés
Taux de réalisation	0%	2%	1%
N	59	90	86

Pour ce qui est des infinitifs, notre corpus présente une surprise (cf. tableau 4). Nous n'observons en effet aucune réalisation de la liaison dans les 90 minutes de présentations de nouvelles analysées, dans lesquelles se trouvent 59 contextes potentiels. Les entretiens guidés présentent un seul cas (*travailler* [ʁ] *un peu*), les lectures du texte PFC deux (dans *provoquer* [ʁ] *une explosion* ; aucune liaison, en revanche, n'est réalisée dans *se trouver* // *au centre d'une bataille politique* et *retrouver* // *une situation plus sereine*).

Quant à la liaison dite facultative après *est* (sans la forme impersonnelle *c'est*), la phonologie de corpus montre une variation assez importante en conversation (44% dans le corpus PFC ; cf. Mallet 2008: 283), mais des taux élevés en lecture (86% ; cf. Pustka 2015: 15) et dans les conversations et interviews radiophoniques (97%, cf. Ågren 1973: 132; 93%, Smith 1996: 85). Dans notre corpus, nous observons un taux de 100% (60/60) dans le texte PFC (*est* [t] *en grand émoi*, *est* [t] *en revanche très inquiet*) et de 94% (36/38) dans la présentation de nouvelles ;⁹ les entretiens guidés, en revanche, n'atteignent qu'un taux de 50% (cf. tableau 5). Nous pouvons donc constater une différence très nette entre oral (liaison variable) et oralisation de l'écrit (liaison presque catégorique), qui s'avère significative.¹⁰

4.4 Adverbes

Les adverbes constituent également un groupe très hétérogène: D'abord, ils se distinguent en mono- et polysyllabiques (liaison obligatoire *vs* facultative selon Delattre 1947 ; cf. 2.2). Ensuite, à l'intérieur des adverbes monosyllabiques, les taux varient entre 1% (*pas*) et 97% (*très*) dans le corpus PFC (cf. Mallet 2008: 281) et entre 37% (*pas*) et 100% (*très*) dans les livres audio (cf. Pustka 2015: 18).¹¹

Dans notre corpus, les adverbes monosyllabiques liaisonnent en moyenne à 93% en lecture (83/89),¹² à 72% dans la présentation de nouvelles (50/69) et à 35% en entretien guidé (88/254) ; pour les adverbes polysyllabiques, les chiffres s'élèvent à

⁹ Les deux cas sans liaison se caractérisent par un accent initial, accompagné d'une pause et d'un coup de glotte.

¹⁰ Présentation de nouvelles *vs* entretien guidé: $\chi^2 = 4.307$, $p < 0.05$; texte PFC *vs* entretien guidé: $\chi^2 = 6.477$, $p = 0.01$.

¹¹ Cf. aussi *pas* (7%) et *très* (99%) chez De Jong (1994) et *pas* (37%) et *très* (93%) chez Malécot (1975).

¹² Les trois contextes dans le texte PFC sont *très* ([z]) *inquiet* (100% ; 30/30), *pas* ([z]) *être* (80% ; 24/30) et *tout* ([t]) *est* (100% ; 29/29).

Tableau 5. *Taux de réalisation après est en comparaison avec d'autres corpus*

Étude	Ågren	De Jong	Mallet	Pustka	Corpus de présentateurs de télévision		
	(1973)	(1994)	(2008)	(2015)	Présentation de nouvelles	Texte PFC	Entretien guidé
Situation	Conversations, radio	Conversations	Lecture et conversation	Lecture			
Taux de réalisation	97%	69%	44%	86%	94%	100%	50%
N	2 668	1 692	636	148	38	60	72

8% en lecture (7/89)¹³, à 4% dans la présentation de nouvelles (2/54)¹⁴ et à 0% en entretien guidé (0/165).

Regardons maintenant de plus près l'adverbe de loin le plus fréquent: *pas* (cf. tableau 6). Ici, nos résultats en entretien guidé (5%) se rapprochent de ceux du corpus PFC (1%), et ceux des présentations de nouvelles (48%) des livres audio (37%). Le taux en lecture du texte PFC est particulièrement élevé (77%). Selon le test Chi2, les différences entre la présentation de nouvelles et le texte PFC, d'une part, et l'entretien guidé, d'autre part, sont significatives, alors que la différence entre la présentation de nouvelles et le texte PFC ne l'est pas.¹⁵ Dans le texte PFC, il ne s'agit néanmoins que d'un seul contexte: *ne pas* ([z]) *être sur les genoux*. Le résultat significatif doit donc être considéré avec réserve.

4.5 Prépositions

Le corpus PFC montre qu'il y existe une certaine variation au niveau des prépositions monosyllabiques (liaison dite facultative): *chez* ne liaisonne qu'à 88% et *dans* qu'à 95%, les exceptions touchant notamment aux contextes devant phrase nominale (p. ex. *chez // un copain vs chez [z] elle*) et aux noms propres (p. ex. *chez // Yves*). Quant aux prépositions polysyllabiques, le corpus PFC ne présente guère de réalisations: *après* (0/126), *pendant* (0/35), *depuis* (0/13), *devant* (0/9), *avant* (1/8) (cf. Durand et Lyche 2008: 44, 59).

Dans notre corpus, les taux sont un peu plus élevés, même si le nombre de contextes n'est pas très important. Au niveau des prépositions monosyllabiques, nous notons 100% (30/30) de liaisons dans le texte PFC (*dans [z] une impasse stupide*), 99% (78/79) dans les présentations de nouvelles et 99% (108/109) dans les entretiens guidés. Les deux seules exceptions sont: *chez // Aldi* (devant nom propre) et *vers // un accent* (*vers* ne liaisonnant jamais). Quant aux prépositions polysyllabiques, nous observons 27% (3/11) de réalisations dans les présentations de nouvelles (3 fois *après*) et 0% (0/20) dans les entretiens guidés, le texte PFC ne présentant aucun contexte.

5. CONCLUSION

L'étude des productions des présentateurs de télévision, locuteurs-modèles selon les représentations, nous a permis de clarifier quelques points concernant un modèle pour l'enseignement de la liaison. Tout d'abord, nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre la France, la Suisse et le Canada, ce qui devrait pourtant être revu dans un corpus plus large. Dans notre étude, le seul facteur

¹³ Les trois contextes dans le texte PFC sont *toujours* ([z]) *apprécié* (21% ; 6/29), *toujours* ([z]) *autour* (3% ; 1/30) et *vraiment* ([t]) *une étape nécessaire* (0% ; 0/30).

¹⁴ Les deux exemples sont *partout* [t] *ailleurs* et *totalemment* [t] *incongru*.

¹⁵ Présentation de nouvelles vs texte PFC: Chi2 = 1.273, p > 0.05 ; texte PFC vs entretiens guidés: Chi2 = 35.69, p < 0.001 ; présentation de nouvelles vs entretiens guidés: Chi2 = 18.054, p < 0.001.

Tableau 6. *Taux de réalisation après pas en comparaison avec les autres corpus*

Étude	Ågren (1973)	Malécot (1975)	De Jong (1994)	Mallet (2008)	Pustka (2015)	Corpus de présentateurs de télévision		
Situation	Radio	Conversations	Conversations	Lecture, conversations	Livres audio	présentation de nouvelles	Texte PFC	Entretiens guidés
Taux de réalisation	23%	37%	7%	1%	37%	48%	77%	5%
N	965	43	826	880	194	23	30	95

externe s'avérant significatif est l'opposition entre l'*oral* (parole spontanée) et l'*oralisation de l'écrit* (lecture). Les ouvrages didactiques modernes devraient donc enseigner au moins deux normes, l'influence de la graphie en lecture n'étant pas à confondre avec le style dont l'étude empirique reste à approfondir.

Quant aux facteurs internes, nos résultats suggèrent premièrement de continuer à présenter les liaisons entre adjectif et substantif au singulier ainsi qu'après préposition monosyllabique comme obligatoires, malgré la présence d'exceptions dans les corpus de parole spontanée de locuteurs 'normaux'. Pour la forme verbale *est*, une règle stipulant que la liaison est obligatoire en lecture, mais facultative en conversation semble adéquate. Concernant le contexte entre substantif et adjectif au pluriel ainsi qu'après l'adverbe *pas*, nous proposerions de considérer la liaison comme facultative en lecture, mais rare en conversation. La liaison après les prépositions et adverbes polysyllabiques ainsi qu'après les infinitifs en *-er*, pour finir, est très rare, même dans la parole médiatique.

Ces résultats demandent pourtant encore à être validés par des tests de perception. Prenons comme exemple la première phrase du texte PFC: *Le village de Beaulieu est ([t]) en grand ([t]) émoi*. Toutes les quatre possibilités avec et sans liaison après *est* et *grand* sont possibles selon les études de production. Cependant, seraient-elles aussi perçues comme correctes, p. ex. dans la bouche d'un non-natif, voire exemplaires dans celle d'un présentateur de télévision ? Si oui, les représentations de la norme de prononciation seraient effectivement très hétérogènes ; si non, il faudrait admettre que les corpus contiennent des 'erreurs' au niveau de la prononciation comme au niveau de l'orthographe, ce qui ne serait pas surprenant pour un phénomène comme la liaison si étroitement lié à la forme graphique. Méthodologiquement, la question de la norme ne peut être résolue que par une approche combinant étude de représentations, de production, et de perception.

Adresse pour correspondance:

e-mail: elissa.pustka@univie.ac.at

BIBLIOGRAPHIE

- Ågren, J. (1973). *Étude sur quelques liaisons facultatives dans le français parlé de la conversation radiophonique*. Uppsala: Uppsala University Press.
- Andreassen, H. et Racine, I. (2012). A phonological study of a Swiss French variety. Data from the canton of Neuchâtel. In: R. Gess, C. Lyche et T. Meisenburg (dir.), *Phonological Variation in French: Illustrations from Three Continents*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 173–207.
- Andreassen, H., Maître, R. et Racine, I. (2010). La Suisse. In: J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dir.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone: ressources pour l'enseignement*. Paris: Ophrys, pp. 211–233.
- Boersma, P. et Weenink, D. (2016). Praat: doing phonetics by computer. <http://www.fon.hum.uva.nl/praat/> [Computer program. Version 6.0.10].
- Buben, V. (1935). *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français*. Paris: Droz.
- Bybee, J. (2005). La liaison: Effets de fréquence et constructions. *Langages*, 158: 24–37.

- Cox, T. (1998). Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada. *Revue Canadienne des Langues Vivantes*, 54.2: 175–197.
- De Jong, D. (1994). La sociophonologie de la liaison orléanaise. In: C. Lyche (dir.), *French Generative Phonology: Retrospective and Perspectives*. Salford: AFLS/ESRI, pp. 95–130.
- Delattre, P. (1947). La liaison en français, tendances et classification. *The French Review*, 21: 128–147.
- Delattre, P. (1951). *Principes de phonétique française à l'usage des étudiants anglo-américains*. Middlebury: Middlebury College.
- Delattre, P. (1956). La fréquence de la liaison facultative en français. *The French Review*, 30: 48–54.
- Durand, J. (2014). Corpora, variation, and phonology: An illustration from French liaison. In: J. Durand, U. Gut et G. Kristoffersen (dir.), *The Oxford Handbook of Corpus Phonology*. Oxford: Oxford University Press, pp. 240–264.
- Durand, J. et Lyche, C. (2008). French liaison in the light of corpus data. *Journal of French Language Studies*, 18: 33–66.
- Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (2002). La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In: C. Pusch et W. Raible (dir.), *Romanistische Korpuslinguistik – Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Narr, pp. 93–106.
- Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (2009). Le projet PFC: une source de données primaires structurées. In: J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dir.), *Phonologie, variation et accents du français*. Paris: Lavoisier/Hermes Science, pp. 19–61.
- Encrevé, P. (1988). *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris: Seuil.
- Eychenne, J. et Paternostro, R. (2016). Analyzing transcribed speech with Dolmen. In: S. Detey, J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dir.), *Varieties of Spoken French: A Source Book*. Oxford: Oxford University Press.
- Fouché, P. [1936](1959). *Traité de Prononciation Française*. Paris: Klincksieck.
- Fougeron, C., Goldman, J. P., Dart, A., Guélat, L. et Jager, C. (2001). Influence de facteurs stylistiques, syntaxiques et lexicaux sur la réalisation de la liaison en français. *8ème Conférence Traitement Automatique des Langues Naturelles*. Tours, France.
- Grammont, M. (1914). *Traité pratique de prononciation française*. Paris: Delagrave.
- Koch, P. et Oesterreicher, W. [1990] (2011). *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*. Berlin/New York: de Gruyter.
- Laks, B. (2002). Description de l'oral et variation: La phonologie et la norme. *L'Information Grammaticale*, 94: 5–11.
- Laks, B. (2005). La liaison et l'illusion. *Langages*, 158: 101–125.
- Laks, B. (2009). Dynamiques de la liaison (1908–1999). In: L. Baronian et F. Martineau (dir.), *Le Français d'un continent à l'autre*. Québec: Presses de l'Université Laval, pp. 237–267.
- Laks, B. (2014). Diachronie de la liaison en français contemporain: le cas de la parole publique (1999–2011). In: J. Durand, G. Kristofersen et B. Laks (dir.), *La phonologie du français: normes périphéries modélisation*. Paris: Presses Universitaires de Paris Ouest, pp. 333–375.
- Lauret, B. (2007). *Enseigner la prononciation du français: questions et outils*. Paris: Hachette.
- Léon, M. (1964). *Exercices systématiques de prononciation française, fascicule 1: Articulation*. Paris: Hachette.

- Léon, P. [1992]⁽⁶⁾(2011). *Phonétisme et prononciations du français*. Paris: Nathan.
- Lyche, C. (2010). Le français de référence: éléments de synthèse. In: S. Detey, J. Durand, B. Laks et C. Lyche (dir.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone: ressources pour l'enseignement*. Paris: Ophrys, pp. 143–165.
- Malécot, A. (1975). French liaison as a function of grammatical, phonetic and paralinguistic variables. *Phonetica*, 32: 161–179.
- Mallet, G. (2008). La liaison en français: descriptions et analyses dans le corpus PFC. Dissertation, Paris Ouest–Nanterre–La Défense (<http://www.projet-pfc.net/>).
- Morin, Y.-C. (1992). Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français: les formes de liaison de l'adjectif antéposé. In: A. Clas (dir.), *Le mot, les mots, les bons mots. Word, Words, Witty Words. Hommage à Igor Mel'čuk*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, pp. 233–250.
- Morin, Y.-C. (2000). Le français de référence et les normes de prononciation. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 26.1: 91–135.
- Morin, Y.-C. et Kaye, J. (1982). The syntactic bases for French Liaison. *Journal of Linguistics*, 18: 291–330.
- Pustka, E. (2015a). L'écrit avant l'écriture: la liaison dans les livres audio pour enfants. *Journal of French Language Studies* (Published online: 27 November 2015).
- Pustka, E. (2015b). Die Liaison im Fremdspracherwerb: Fortgeschrittene Lerner mit Erstsprache Deutsch. *VALS-ASLA*, 102: 15–37.
- Pustka, E. [2011](2016). *Einführung in die Phonetik und Phonologie des Französischen*. Berlin: Erich Schmidt Verlag.
- Schane, S. (1967). L'élision et la liaison en français. *Langages*, 8: 37–59.
- Schmidt, J. E. (2005). Die deutsche Standardsprache: Eine Varietät – drei Oralisierungsnormen. In: L. M. Eichinger et W. Kallmeyer (dir.), *Standardvariation – Wie viel Variation verträgt die deutsche Sprache?* Berlin/New York: De Gruyter, pp. 278–305.
- Selkirk, Elisabeth O. (1974). French liaison and the X-bar notation. *Linguistic Inquiry*, 5: 573–590.
- Smith, A. (1996). A diachronic study of French variable liaison. MLitt dissertation, University of Newcastle upon Tyne.
- Tuaille, G. (1977). Réflexions sur le français régional. In: G. Taverdet et G. Straka (dir.), *Les français régionaux*, Paris: Klincksieck, pp. 7–29.